

Les crédits

où c'est possible. Ce n'est pas possible ailleurs de vivre dans les deux langues; la seule place où c'est possible, c'est au Québec.

Je parle en termes de provinces. C'est bien sûr que si vous allez dans le nord de l'Ontario, il y a des villes qui sont 100 p. 100 francophones, je le reconnais, dans le nord de l'Ontario.

• (1655)

Il y a des villes au Nouveau-Brunswick où les gens peuvent vivre en français, où ils vont trouver tout autour d'eux de l'anglais. Mais il y a des gens qui habitent dans les Prairies, des gens qui habitent dans l'Ouest canadien, des gens qui habitent dans les Maritimes et si leur nombre ne le justifie pas, ils n'obtiennent rien. On a vu ce qui a paru dans les journaux à Kingston, ils en sont peut-être à 4 999, il en manque encore un, je vais peut-être déménager là pour qu'ils puissent atteindre les 5 000 pour leur permettre d'avoir des services en français.

Ce qui me paraît extrêmement important, c'est qu'on puisse réaliser que le Canada, il ne faut pas se faire d'illusions, c'est un pays anglais. Quand vous êtes à l'étranger, et j'ai vécu 10 mois en portugais, quand je disais *e esto Canadense*, tout le monde m'adressait la parole en anglais. Il ne venait à l'idée de personne que je puisse être francophone. Quand je parlais français, ils disaient: «Ah, il y a du français là.»

Qu'on se présente dans toutes nos ambassades, sauf à Paris, et partout, d'abord, on nous adresse la parole en anglais. Arrêtons de faire les autruches; le Canada est un pays anglais. Une loi fut adoptée en 1969 par le gouvernement Trudeau, pourquoi? Pour mettre fin à la montée du nationalisme au Québec. C'était cela l'intention de M. Trudeau quand il a fait adopter sa loi en 1969. Il n'y avait pas d'autre intention que celle-là.

La Constitution de 1982, dont l'article 23 devait protéger les droits des minorités francophones hors Québec, entre autres, pour leurs écoles, même des jugements de la Cour suprême n'ont pas suffi à faire mettre cela en pratique. Il a fallu que M^{me} Landry, la ministre du Patrimoine canadienne, accorde 112 millions aux provinces. Et là, je comprends nos amis du Parti réformiste de trouver que cela coûte cher au fédéral, parce que les provinces ne prennent pas leurs responsabilités. Les provinces ne respectent pas la Constitution et le gouvernement fédéral n'a aucun moyen autrement que de donner 112 millions pour permettre aux provinces de respecter la population, la minorité de leur province.

Il m'apparaît extrêmement important qu'on réalise une autre chose. Il y a beaucoup de symboles qu'on utilise avec beaucoup de fierté dans ce pays, dont l'hymne national que nous avons, que nous partageons en commun pour l'instant, le «ô Canada», chanté pour la première fois le 24 juin 1980 et proclamé officiellement notre hymne national le 1^{er} juillet 1980. Cet hymne national avait été composé par Calixa Lavallée, pour ce qui est de la musique, et on doit les paroles à M. Routhier. Je me rappelle très bien des débats qui ont eu lieu dans cette Chambre et ce serait même très informatif pour les députés de cette Chambre qui n'ont pas eu l'occasion de suivre ces débats-là, mais je me rappelle comment c'était difficile d'arriver à faire la version anglaise. Aujourd'hui, je rencontre des personnes qui sont de souche anglophone et qui sont étonnées de voir qu'on a changé les paroles de leur hymne national. Il faudrait quand même

remettre les choses dans leur perspective. Le Canada part du Québec; c'est là qu'il a commencé de toute façon, le Canada, tant le pays, que l'hymne national. Il faudrait quand même rappeler que dans chacune des provinces, la majorité était francophone quand ils se sont intégrés à la communauté du Canada. Et si on avait, depuis le début, respecté les droits des francophones, on ne serait peut-être pas où on en est aujourd'hui.

Il y a aussi une dernière chose que je veux rappeler avant de m'asseoir, c'est que appartenir à un pays, ça coûte un prix. Ici, le Canada a décidé d'être bilingue. Si on trouve que cela coûte trop cher, on peut toujours déménager aux États-Unis. Ça coûte moins cher de vivre aux États-Unis. Mais décider de vivre comme des bilingues, ça coûte un prix qu'il faut payer. Cela m'apparaît extrêmement important et les Québécois sont aussi conscients que si cela coûte cher d'être Canadiens, ça risque peut-être de coûter un peu plus cher d'être Québécois, mais au moins, on aura tous nos outils pour nous développer comme on veut.

• (1700)

Mme Albina Guarnieri (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien): Monsieur le Président, je suis personnellement déçue par le discours de la députée. Je suis sûre que les Canadiens doivent être étonnés par la position prise et l'opinion émise par le Bloc québécois sur les langues officielles.

J'aimerais poser une question. L'autre jour, la députée, critique du Patrimoine, a demandé, et je cite:

[Traduction]

«Quand commenceront-elles», entendant par là les provinces, «à traiter les Canadiens français aussi bien que les Canadiens anglais sont traités au Québec.»

[Français]

Son chef a répondu sur le même sujet, et je cite:

[Traduction]

«Le gouvernement du Québec n'en a pas fait assez; même les péquistes n'en ont pas fait assez. Le gouvernement fédéral en a certainement fait plus que le Québec. Je suis prêt à l'admettre», a-t-il dit.

[Français]

Monsieur le Président, pourquoi les députés du Bloc ne parlent-ils pas la même langue?

Mme Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Je pense qu'on parle la même langue, monsieur le Président, mais je ne pensais pas que cela faisait l'objet du débat. Je suis très contente que la secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien me pose cette question, parce que je vais lui retourner ma déception.

S'il y a une chose qui me déçoit, c'est le discours du Parti libéral—mais je ne sais pas si j'ai le droit de dire ça ici—mais du gouvernement, plutôt. C'est pareil. Mais ce qui me déçoit, c'est ce discours, parce que M. le ministre s'est fait poser des questions plantées, deux questions piégées, décidées d'avance: une par la députée de Madawaska—Victoria et l'autre par une autre députée qui a parlé de Saskatoon aujourd'hui, où on vante les mérites du gouvernement qui ne coupe rien.

Les communautés francophones sont en grande difficulté. Le ministre s'était montré très sympathique aux communautés fran-